

Réduire l'usage des Pesticides au Conseil général des Deux-Sèvres

Sébastien DUGLEUX

Conseiller général de Mauzé-sur-le-Mignon

Président de la Commission

« Eau – Assainissement – Déchets – Espace rural

29 octobre 2008 - FIFO

Sommaire

- L'usage des Pesticides au Conseil Général
- L'évolution vers d'autres pratiques
- Une nouvelle ambition

Qui est concerné par les Pesticides ?

- De nombreux agents : Routes, bâtiments, espaces verts, environnement, hygiène et sécurité, formation, ...
- Un usage décentralisé plutôt autonome

Quels usages et pourquoi ?

- Les enjeux de l'usage des pesticides :
 - Maintenir les fonctions d'un équipement ou éviter son altération
 - Faciliter l'entretien
 - Garantir la sécurité de l'utilisateur
 - Aspect esthétique
 - Le coût réduit
 - Temps passé plus réduit

L'évolution vers d'autres pratiques

- Des changements progressifs de pratiques constatés depuis 5 ans :
 - Gestion des doses appliquées
 - Premières mises aux normes des bâtiments de stockage
 - Première Formation prévention santé et environnement

Des expérimentations « routes »

- Arrêt de désherbage sur accotements stabilisés
- Panneaux béton, bâche plastique au pied de panneaux, balises...
- Méthode Waipuna sur glissières
- Usage Rotofil autour des équipements
- ...

Des expérimentations « espaces verts »

- Paillage
- Gestion différenciée
- ...

Des sites zéro pesticides

- Le lac du Cébron
- L'IFFCAM – école de cinéma animalier
- La voie verte « Parthenay – Bressuire »

De l'information du public

LES PESTICIDES C'EST DÉCIDÉ, JE CHANGE DE COMPORTEMENT

DES PRODUITS DANGEREUX POUR LA SANTÉ HUMAINE

Les produits phytosanitaires ou pesticides sont des produits chimiques :

- les herbicides détruisent les mauvaises herbes
- les insecticides détruisent les insectes
- les fongicides luttent contre les maladies des plantes.

Un produit phytosanitaire est composé d'une ou plusieurs substances actives : les molécules, qui agissent sur les organismes vivants.

Les pesticides présentent des risques pour la santé humaine :

► Risque direct :
- par contact direct avec la peau et les yeux,
- par inhalation des vapeurs de produit,
- par ingestion (en portant ses doigts à la bouche).

► Risque indirect lié à une exposition régulière aux produits : effets mutagènes (modification des gènes de nouvelles cellules du corps humain) et/ou cancérogènes.

Le savez-vous ?
20 % des utilisateurs de pesticides déclarent des effets indésirables : maux de tête, vertiges, problèmes respiratoires, irritation de la peau...
(www.BSA-100)

Bien lire l'étiquette

Le symbole de risque
Le nom et le numéro du produit
Le nom du produit
Des conseils de précaution
Le numéro d'homologation

Les risques particuliers de produits

- Il doit toujours y avoir sur l'étiquette un numéro d'homologation
- Attention au dosage : noter la concentration, le dose d'homologation (tout ce qui n'est pas autorisé est interdit)
- Identifier la formulation
- Respecter les précautions d'emploi
- Mention : "Emploi autorisé dans les jardins"

Bien se protéger pendant l'application :

- utiliser des gants en nitrile et si possible un masque respiratoire à cartouche
- porter des lunettes, des gants et des vêtements longs
- ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant l'opération
- se laver après le traitement, prendre une douche et laver les vêtements soigneusement

Protéger les autres :

- éloigner les enfants des lieux de traitement et de stockage
- attendre 5 jours avant de consommer des fruits ou de la verdure traités et les laver avant consommation

PÔLES
SCIENCE & NATURE

Non perturbés

LES PESTICIDES C'EST DÉCIDÉ, JE CHANGE DE COMPORTEMENT



Une présence annuelle au salon de l'horticulture



L'accompagnement du programme RE SOURCE

- Accompagnement financier
- Diffusion de documentation à tous les habitants du bassin versant du Cébron
- Test de méthodes alternatives et sensibilisation des agriculteurs du bassin versant du Cébron

Protéger les personnels

Constat

- Une prise de conscience...
- Une mise en pratique
 - à coordonner...
 - à améliorer...
- Dans des zones sensibles ...
- Et faire accepter par le grand public

Une nouvelle ambition

- Un cadre contraint :
 - réglementation
 - moyens humains
 - moyens financiers
- Coordonner, organiser, expérimenter
- Affirmer et communiquer